

# RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS ANNEE 2007



RAPPORT PRESENTE PAR M. NOUGUEZ, PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES OUSSE GABAS  
ET ADOPTE EN CONSEIL COMMUNAUTAIRE LE 26 JUIN 2008

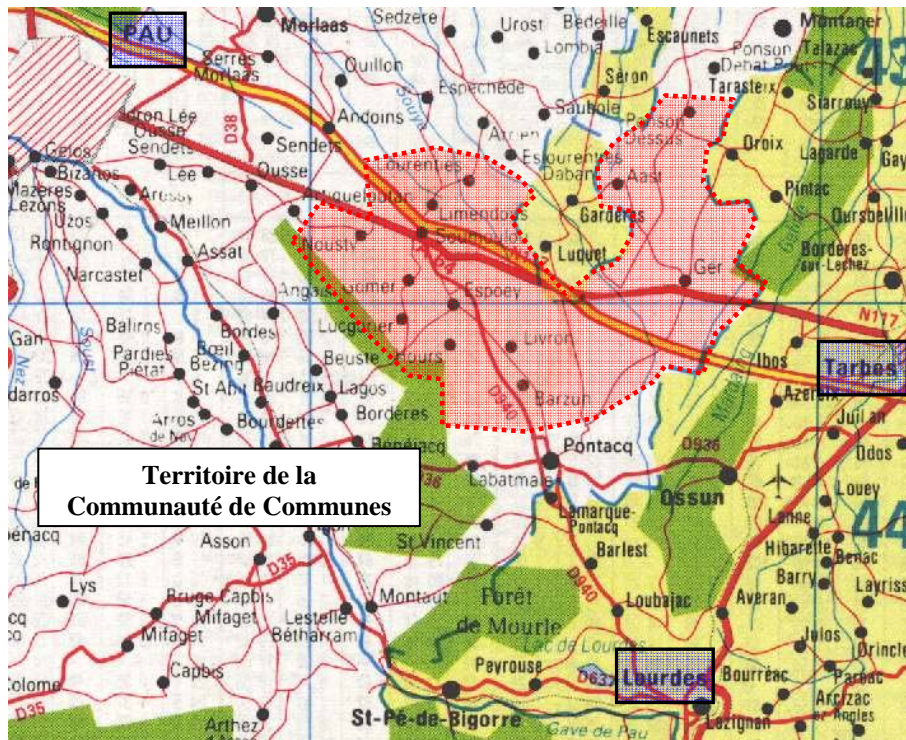
RAPPORT MIS A DISPOSITION DU PUBLIC DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

*RAPPORT ETABLI CONFORMEMENT A LA LOI N°95-101 DU 2 FEVERIER 1995, DITE LOI BARNIER ET AU DECRET D'APPLICATION N°2000-404 DU 11 MAI 2000.*

## SOMMAIRE

<b>PRESENTATION DU TERRITOIRE</b>	<b>P 2</b>
<b>1 - SCHEMA D'ORGANISATION DES COLLECTES A LA FIN DE L'ANNEE 2006</b>	<b>P 5</b>
<b>2 - COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES</b>	<b>P 7</b>
<b>3 - DECEMBRE 2002 : LANCEMENT DE LA COLLECTE SELECTIVE</b>	<b>P 10</b>
<b>4 - LA DECHETTERIE D'ESPOEY ET LE SITE A GRAVATS DE LIVRON</b>	<b>P 14</b>
<b>5 - RECAPITULATIF DES DIFFERENTS FLUX DES DECHETS DE LA CCOG</b>	<b>P 21</b>
<b>6 - RECAPITULATIF DES DIFFERENTS COUT DES DECHETS DE LA CCOG</b>	<b>P 22</b>
<b>7 - COMMUNICATION ET RELATIONS AVEC LES USAGERS</b>	<b>P 24</b>
<b>8 - PERSPECTIVES POUR 2007</b>	<b>P 26</b>
<b>9 - EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL</b>	<b>P 27</b>
<b>10 - TABLEAU DE BORD</b>	<b>P 29</b>
<b>11 - TABLEAU DE SUIVI : TONNAGE COLLECTE ET COUT</b>	<b>P 30</b>

## PRESENTATION DU TERRITOIRE



Située entre Pau, Tarbes et Lourdes, la Communauté de Communes Ousse Gabas a été créée le 01 janvier 2002 par arrêté préfectoral, succédant ainsi au SIVOM de la Vallée de l'Ousse.

Elle regroupe, à cette date, les **10 communes** suivantes : Barzun, Espoey, Gomer, Hours, Limendous, Livron, Lourenties, Lucgarier, Nousty et Soumoulou. **En 2003, 3 communes** ont souhaité adhérer à cette structure : Ger, Aast et Ponson Dessus.

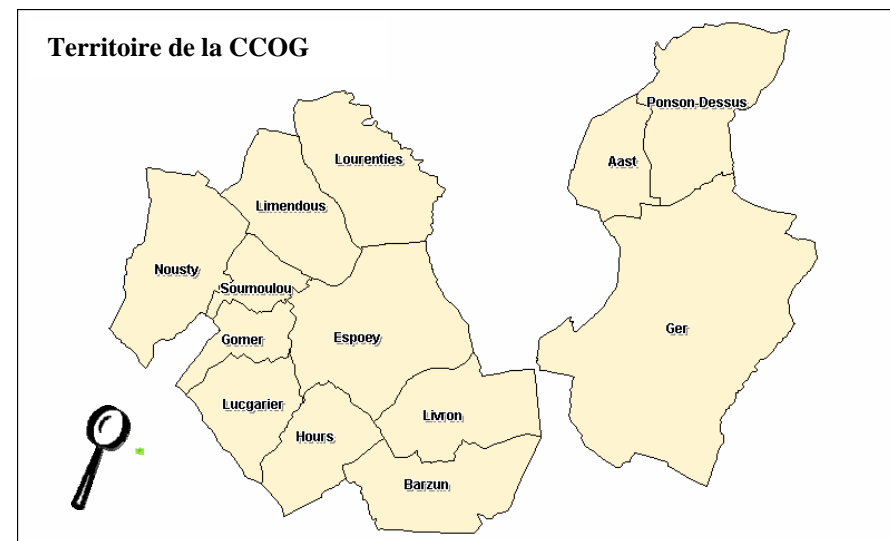
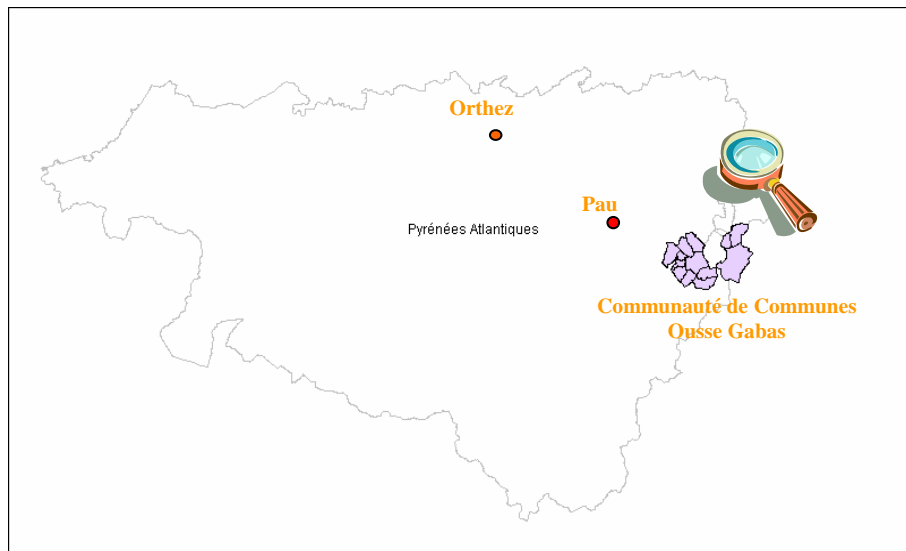
Dans le cadre du choix des compétences optionnelles, les élus ont décidé de travailler sur le domaine de « **La protection et de la mise en valeur de l'environnement** », en y intégrant le champ de la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés. Ces compétences n'ont pris réellement effet qu'à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2002, date officielle de la dissolution du SIVOM de la Vallée de l'Ousse.

A cette date, seule la collecte des ordures ménagères était mise en œuvre sur le territoire de la CCOG. La collecte sélective a été lancée au 1<sup>er</sup> décembre 2002.

Les habitants ont également accès à une déchetterie, située sur la commune d'Espoey, et les professionnels à un site à gravats localisé à Livron.

**Au 1<sup>er</sup> juillet 2002, la Communauté de Communes a décidé de passer un marché avec la société SURCA, pour une durée de 3 ans, pour :**

- le ramassage des ordures ménagères qui jusque là était effectué en régie par le SIVOM de la Vallée de l'Ousse
- le ramassage de la collecte sélective dès sa mise en place prévue au dernier trimestre 2002
- la gestion de la déchetterie d'Espoey et du site à gravats ainsi que le transport des déchets collectés en déchetterie vers leur lieu de traitement



	Population 1999 (1)	Population 2007 (2)	Evolution	Population saisonnière (3)
Aast	190	194	2.1%	NC
Barzun	464	575	24%	0
Espoey	824	865	5%	30
Ger	1 648	1 775	7.7%	10
Gomer	162	259	4.3%	0
Hours	169	175	3.5%	0
Limendous	381	391	2.6%	0
Livron	298	308	3.4%	10
Lourenties	277	290	4.7%	0
Lucgarier	288	296	2.8%	10
Nousty	736	1 074	45.9%	0
Soumoulou	1 015	1 250	23.1%	0
Ponson Dessus	234	242	3.4%	NC
<b>Total</b>	<b>6 686</b>	<b>7 694</b>	<b>15.1%</b>	<b>50</b>

Composition et population de la CCOG

(1) source RGP 99, (2) source Pop DGF 2007 (3) source : Etude de définition de la collecte sélective 2000, Cabinet SETMO.

La population est en accroissement constant sur le territoire depuis 1999. La population saisonnière enregistrée est très faible ; elle ne représente moins de 1% de la population totale du territoire.

Ceci n'implique pas une importante variation des tonnages collectés et traités durant l'année.

Depuis le 01 janvier 2004, les communes d'Aast et de Ponson-Dessus sont collectées par la société SURCA qui assure ainsi la collecte des 13 communes de la CCOG

En effet, la compétence « Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés de ces deux communes a été définitivement transférée à la Communauté de Communes depuis le 01 janvier 2004.

**1<sup>ER</sup> JUILLET 2005 : CHANGEMENT DE PRESTATAIRES**

Au 01 juillet 2005, la Communauté de Communes a procédé au renouvellement du marché « Collecte des déchets ménagers et assimilés » pour les trois prochaines années. Désormais depuis cette date, c'est :

- La société SURCA qui est chargée de la collecte des ordures ménagères.
- La société ONYX qui est chargée de la collecte des emballages ménagers et de celle du verre
- La société BOUCOU qui est chargée du transport des bennes de la déchetterie d'Espoey.

Le gardiennage de la déchetterie d'Espoey et celui du site à gravats de Livron est effectué en régie par deux agents de la Communauté de Communes. Le service administratif de la Communauté de Communes assure le suivi et le contrôle des factures, des plaintes des usagers, des réclamations diverses...

**1 - SCHEMA D'ORGANISATION DES COLLECTES A LA FIN DE L'ANNEE 2007 :**

**Ordures ménagères**



SAC PLASTIQUE
Déchets quotidiens

→ Collecte  
1 fois par semaine

Incinération

**Collecte sélective**



CAISSETTE
Bouteilles en plastique Briques alimentaires Boîtes métalliques Cartonnettes

→ Collecte  
1 fois par semaine

Centre de tri de  
Sévignacq

Filière de  
recyclage

**Collecte du verre**



CONTENEUR
Bouteilles Pots Bocaux

→ Collecte  
1 fois par mois

Filière de  
recyclage

**Déchetterie**



DECHETTERIE
Encombrants Déchets verts Déchets toxiques

→

Traitement en  
fonction de la  
nature des  
déchets :  
Compostage,  
recyclage,  
décharge...

**Les particularités communales n'existent plus au niveau de la collecte des ordures ménagères et de la collecte sélective depuis le 01 janvier 2004 !**

Depuis le début l'année 2004, toutes les communes de la CCOG sont collectées au porte à porte pour le ramassage des ordures ménagères et pour celui du tri sélectif. Ce choix permet de mieux contrôler les tonnages collectés, de diminuer le taux de refus et d'assurer une meilleure équité entre tous les habitants de la CCOG.

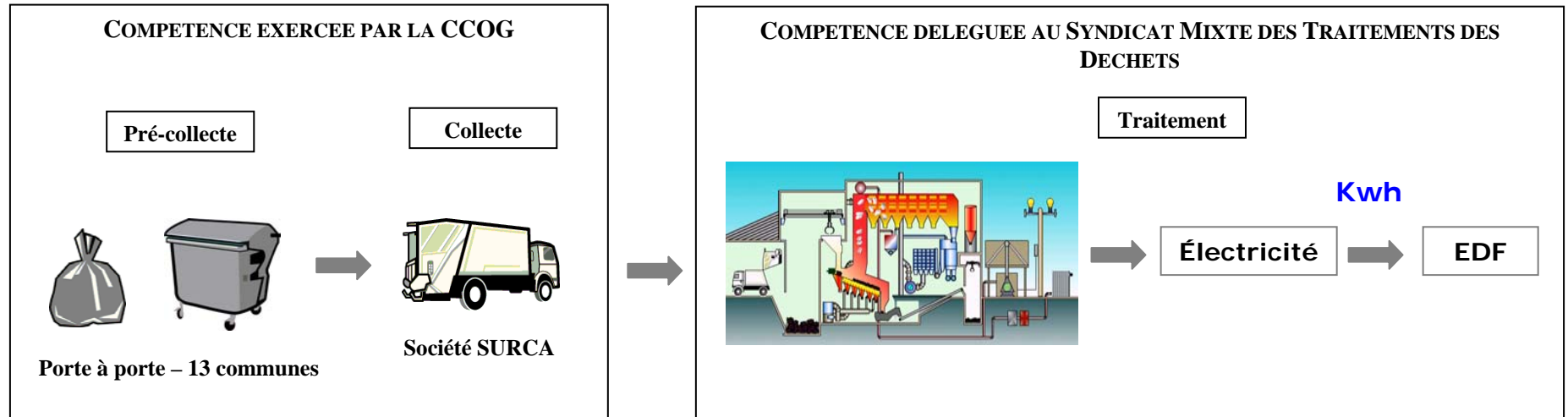
Seule la collecte de verre reste en apport volontaire. Effectivement, les tonnages obtenus jusqu'à présent sont intéressants et en constante augmentation. De plus, le coût supplémentaire relatif au passage de la collecte en porte à porte, pour le verre, risquerait d'être plus important et difficilement supportable pour la collectivité. Fin 2006, la Collectivité a procédé au remplacement d'une partie de son parc de colonnes à verre.

Commune	Population desservie (1)	Mode de collecte	Nombre de colonne à verre fin 2007	
Aast	193	PORTE À PORTE POUR TOUS Pas de point de regroupement	1	
Barzun	471		2	
Espoey	840		5	
Ger	1681		3	
Gomer	166		1	
Hours	170		1	
Limendous	386		2	
Livron	302		2	
Lourenties	282		1	
Lucgarier	291		2	
Nousty	749		3	
Ponson Dessus	239		1	
Soumoulou	1031		7	
<b>Total</b>	<b>6801</b>			<b>30</b>

(1) Population INSEE 99 - Double Compte

## 2 – COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

### La Collecte



*Organisation de la filière des ordures ménagères résiduelles de la CCOG*

Commune	Jour de collecte
Aast	Lundi
Barzun	Mercredi
Espoey	Mercredi
Ger	Lundi ou jeudi
Gomer	Vendredi
Hours	Vendredi
Limendous	Lundi
Livron	Mercredi
Lourenties	Lundi
Lucgarier	Vendredi
Nousty	Vendredi
Ponson Dessus	Lundi
Soumoulou	Mardi

Elle est assurée **une fois par semaine**, par l'entreprise SURCA, **en porte à porte**, pour **toutes les communes de la CCOG**.



Le tonnage collecté en 2007 est de 1 750 tonnes pour l'ensemble de la Communauté de Communes, soit une moyenne de **257 kg/hab/an**.

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
<b>Tonnage collecté</b>	<b>155 T</b>	<b>135 T</b>	<b>145 T</b>	<b>140 T</b>	<b>155 T</b>	<b>135 T</b>	<b>150 T</b>	<b>165 T</b>	<b>140 T</b>	<b>150 T</b>	<b>140 T</b>	<b>145 T</b>

*Tonnage Collecté en 2006*

Année	Nombre d'habitants Desservis (1)	Tonnages collectés	Ratio par habitant (Kg/hab/an)	Distance parcourue pour la collecte	Ratio efficacité (kg/km)
<b>2007</b>	<b>6 801</b>	<b>1 750 T</b>	<b>257</b>	<b>41 530 Km</b>	<b>42</b>
<b>2006</b>	<b>6 801</b>	<b>1 665 T</b>	<b>245</b>	<b>41 530 Km</b>	<b>40</b>
<b>2005</b>	<b>6 801</b>	<b>1 610 T</b>	<b>235</b>	<b>41 530 Km</b>	<b>38</b>
<b>2004</b>	<b>6 801</b>	<b>1 565 T</b>	<b>230</b>	<b>34 382 Km</b>	<b>45</b>
<b>2003</b>	<b>6 369</b>	<b>1 560 T</b>	<b>245</b>	<b>25 515 km</b>	<b>61</b>
<b>2002 (6 mois)</b>	<b>4 688</b>	<b>670 T</b>	<b>285</b>	<b>13 580 Km</b>	<b>50</b>

*Données supplémentaires sur la collecte des OMR de la CCOG*

(1) : Population INSEE 1999 – Double compte

### Le traitement

La Communauté de Communes a délégué cette compétence au Syndicat Mixte du Traitement des Déchets (SMTD), situé à Pau, créé depuis le 26 juin 2001. Ce syndicat regroupe 11 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale pour une population de 280 764 habitants. Ce syndicat mixte a pour objet, le traitement des déchets ménagers et assimilés, la mise en décharge des déchets ultimes ainsi que des opérations de transport, de tri ou de stockage qui s'y rapportent.

Il gère :  
 l'usine d'incinération de Lescar  
 Le centre de tri de Sévignacq  
 Les aires de compostage de Serres Castet et de Lescar  
 Les 3 Centres d'Enfouissement Technique de Souex, Précilhon et Sévignacq

Pour la CCOG, l'intégralité des ordures ménagères collectées est incinérée à Lescar.

<b>Usine d'incinération de Lescar</b>	
Maîtrise d'ouvrage	SMTD
Exploitant	SMTD
Capacité de l'usine	82 000 T
Tonnages traités année 2005	82 000 T
Part des tonnages apportés par CCOG	2,1%
Nature de la valorisation	Electricité
Technique utilisée	Four à grille
Traitement des fumées	-
Traitement des résidus	Machefers, métaux, REFIOM

### Le coût des ordures ménagères

Pour l'année 2007, les dépenses sont les suivantes :

<b>Collecte</b>		<b>Coût pour 2007</b> En Euros TTC
	Collecte des déchets (forfait)	156 660
	Achat sacs de collecte des OM	23 210
<b>Traitement</b>		
	Transport (14.30 €HT/T)	26 505
	Incinération (96 €HT/T)	177 950
	Administration générale (1.30€HT/hab)	9 935
<b>TOTAL</b>		<b>394 260 Euros TTC</b>

#### Les recettes :

Le Syndicat Mixte rembourse une partie des frais de transport, celui-ci s'élève à **31 860 €** pour l'année 2007

**Le coût total (\*) de la collecte des ordures ménagères s'élève donc à 362 400 €TTC pour l'année 2007**

**Soit 53.30 €par habitant**

(\*) Coût réel déduit des recettes perçues par la CCOG

#### COMMENTAIRES :

Avec la mise en place de la collecte sélective au 1<sup>er</sup> décembre 2002, la TVA est passé de 19.6% à 5.5 %.

En 2006, le coût total des ordures ménagères (collecte et traitement) s'élevait à 48.60 €par habitant. Pour 2007, le coût par habitant est en hausse de 4.70 €

Ceci s'explique principalement par un tonnage collecté supérieur de 5% et un coût de traitement en hausse de 3%.

### 3 - DECEMBRE 2002 : LANCEMENT DE LA COLLECTE SELECTIVE

La collecte sélective des déchets d'emballages ménagers a **démarré le 01 décembre 2002** pour les habitants des 10 communes de la Communauté de Communes Ousse Gabas. Au 01/01/03, la commune de Ger a intégré la CCOG qui à partir de cette date, a collecté les gérois.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004, la CCOG a également collecté les communes de Aast et de Ponson Dessus. L'ensemble du territoire de la CCOG est collecté au porte à porte par l'entreprise Onyx depuis le 01 juillet 2005.

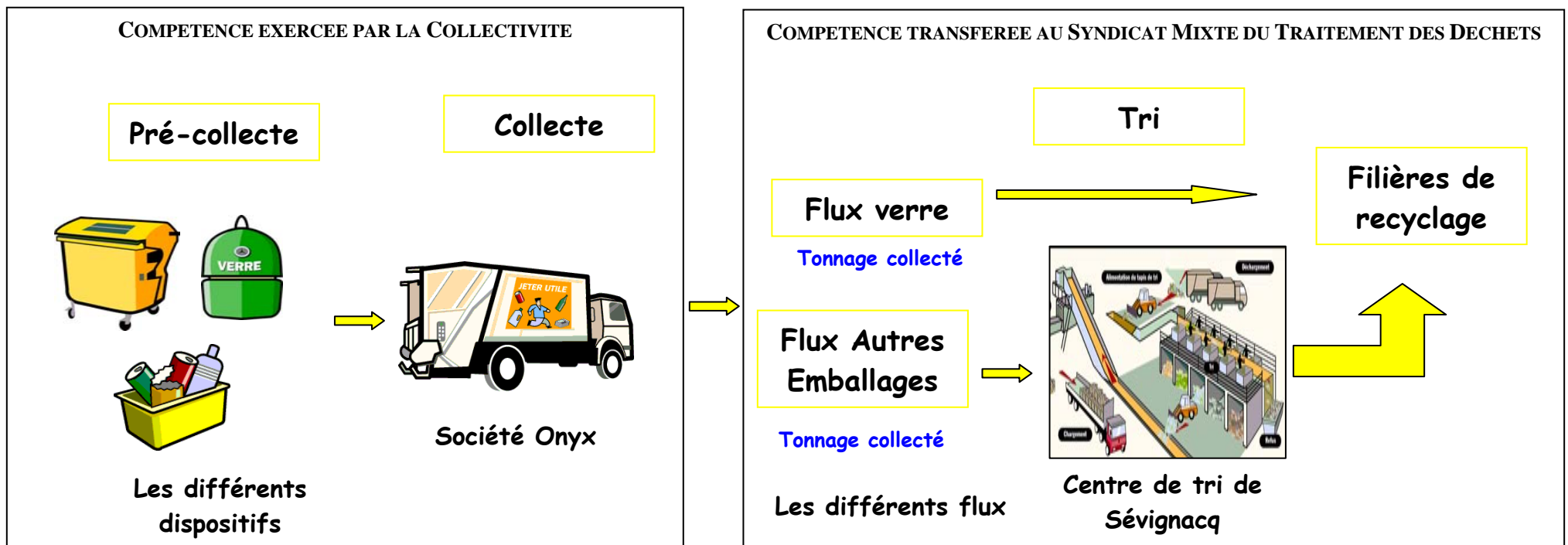


Schéma d'organisation de la collecte et du traitement des emballages ménagers

## La collecte du tri sélectif

Elle est assurée par l'entreprise Onyx **une fois par semaine** de la manière suivante

Communes	Flux verre			Flux plastiques, métaux, cartonnette			
	Modalité de collecte			Modalité de collecte			
	Modes	Contenant	fréquence	Modes	Contenant	Fréquence	Jour
Nousty, Hours, Livron	Apport Volontaire	Colonne	1 fois/mois	Porte à porte	Caissette	1 fois/semaine	Lundi
Espoey, Barzun				Porte à porte	Caissette	1 fois/semaine	Mardi
Ger Nord, Aast, Ponson-Dessus				Porte à porte	Caissette	1 fois/semaine	Mercredi
Ger Sud, Limendous, Lourenties				Porte à porte	Caissette	1 fois/semaine	Jeudi
Soumoulou, Gomer, Lucgarier				Porte à porte	Caissette	1 fois/semaine	Vendredi

*Modalité d'organisation de la collecte des emballages ménagers de la CCOG fin 2007*

Pour l'année 2007, le tonnage collecté est de **380 tonnes** pour les emballages ménagers et de 225 tonnes pour le verre.

	Nombre d'habitants desservis	Mode de collecte	Tonnages collectés	Refus	Ratio par habitant (kg/hab/an)	Fourchette régionale ratio collecte	Distance parcourue (3) km	Ratio efficacité (kg/km)
<b>Flux 1 : Verre</b>	6 801 hab	Apport Volontaire	225 T	-	33 kg/hab/an	26 kg/hab/an	-	-
<b>Flux 2 : Emballages ménagers</b>	6 801 hab	Porte à porte	380 T	11 T	56 kg/hab/an	56 kg/hab/an	36 354	10.5

*Données complémentaires sur la collecte des emballages de la CCOG*

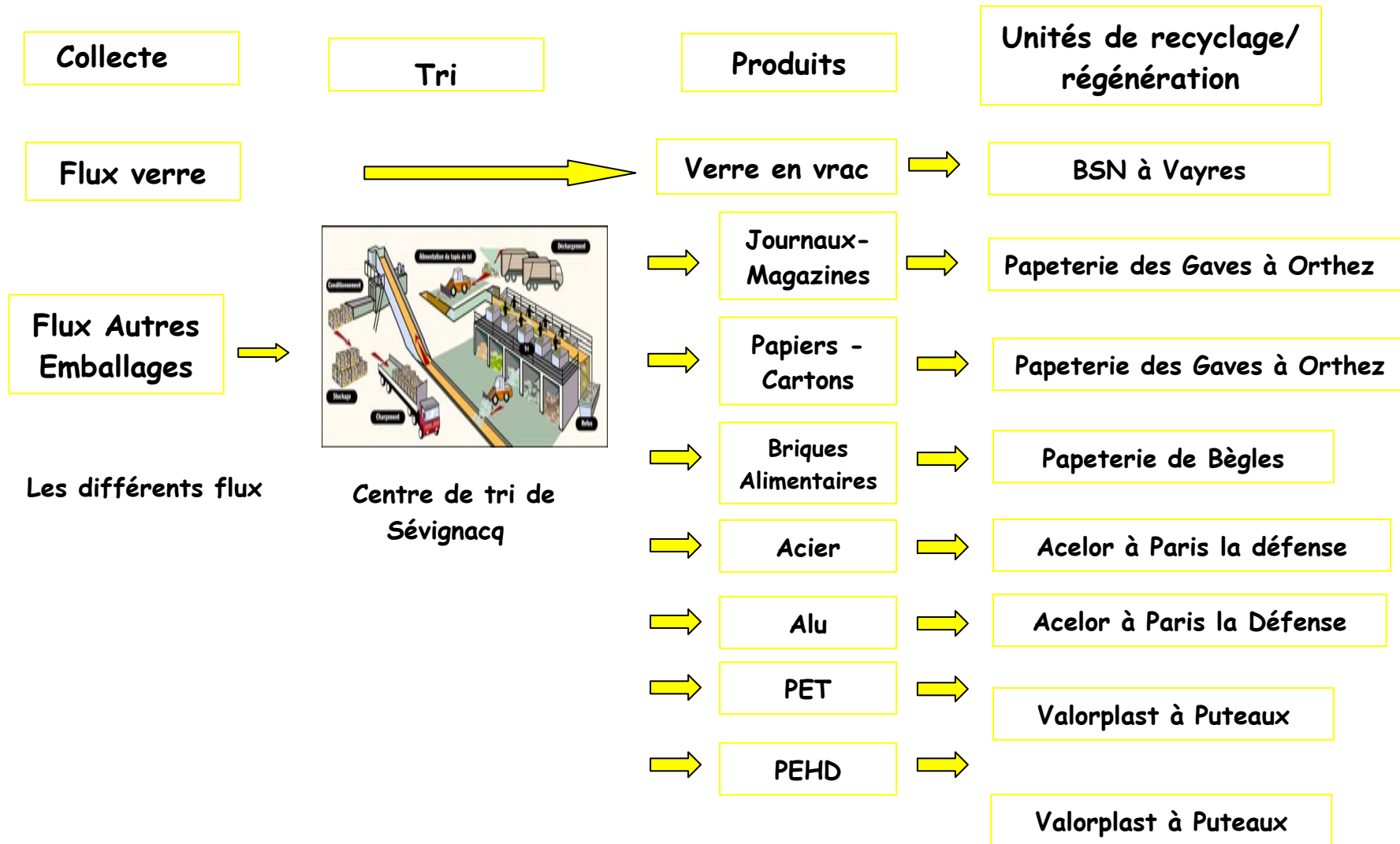
	En 2007	En 2006	En 2005	En 2004	En 2003	En 2002
<b>Gisement déchets ménagers</b>	346 Kg/hab/an	332 Kg/hab/an	330 Kg/hab/an	320 Kg/hab/an	325 kg/hab/an	322 kg/hab/an
<b>Ratio Emballages triés (hors verre)</b>	56 Kg/hab/an	51.5 Kg/hab/an	58 Kg/hab/an	50 Kg/hab/an	41,5 kg/hab/an	43 kg/hab/an
<b>Taux de recyclage de la CCOG</b>	25.2%	25.7%	27.3%	26,2%	23 %	12 %

*Taux de recyclage moyen sur la CCOG*

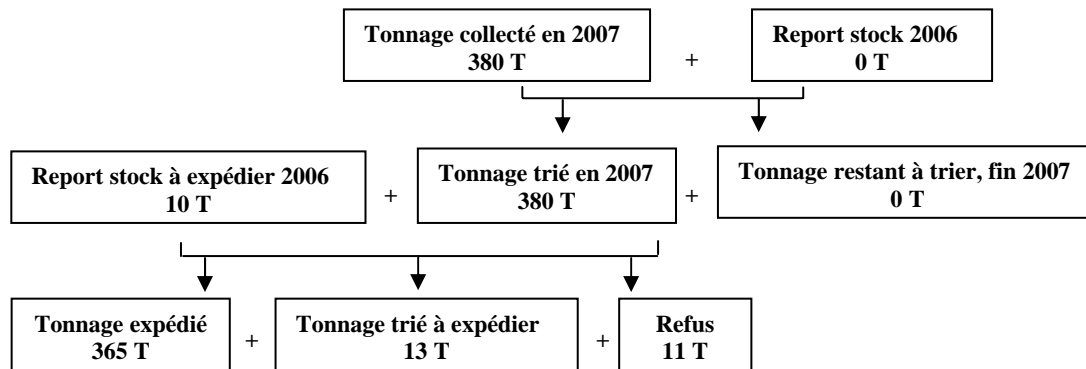
En 2007, les performances concernant le tri sélectif sont moins importantes que celle enregistrées en 2006. Une campagne de communication plus soutenue sera envisagée tout au long de l'année 2008 afin de retrouver les résultats en 2005. A noter, toutefois, que le taux de refus est en légère baisse (2.9%). Cela s'explique par le changement de collecte demandé lors du renouvellement du marché en juillet 2005 (séparation des corps creux et des corps plats).

## Le traitement

Le traitement de la collecte sélective est effectué au centre de tri de Sévignacq qui, une fois les emballages triés, s'occupe de l'acheminement de ces derniers vers les sites suivants :



**Le tonnage de la collecte sélective en 2007**



Population desservie : 6686 hab		
Matériaux à recycler	Tonnage valorisé en 2007	Tonnage trié en kg/hab/an
Journaux, magazines	165T	24.7 Kg/hab/an
Carton	52 T	8.5 Kg/hab/an
Brique ELA	8.7T	1.3 Kg/hab/an
Acier	17.5 T	2.6 Kg/hab/an
Aluminium	0.4 T	0.06 Kg/hab/an
Plastique	33 T	4.9 Kg/hab/an
Autre	88 T	13.2 kg/hab/an

Données supplémentaires sur la collecte sélective de la CCOG

**Les coûts**

**Les dépenses de l'année 2007**

Collecte		Coût pour 2007 En Euros TTC
	Collecte des déchets (forfait)	141 010
Traitement	Transport (14.30 €/HT/T)	5 770
	Traitement	36 020
	Traitement refus	970
	Caractérisations	1 250
	Vidage colonne à verre	19 210
	<b>Communication</b>	4 790
<b>Sous total (fonctionnement)</b>		<b>209 020 €TTC</b>
<b>Investissement – Annuités d'emprunt</b>		<b>6 235 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>215 255 €TTC</b>

**Les recettes de l'année 2007**

	Coût pour 2007 En Euros TTC
Remboursement du transport par SMTD	30 800
Reprise de verre	4 320
Reprise de l'acier	1 225
Reprise du Tetra	250
Reprise du plastique	6 450
Reprise de l'aluminium	190
Reprise de la cartonnnette	3 085
Reprise des JMR	23 225
Reprise de l'acier machefer	995
Soutien Eco-emballage (caractérisations inclues)	50 800
Aide Eco emballage – communication	2 395
Aide Conseil Général – communication	1 255
<b>TOTAL</b>	<b>124 990 €TTC</b>

**Le coût de fonctionnement de la collecte des emballages ménagers s'élève donc à 90 265 €TTC pour l'année 2007, soit 13.27 €par habitant.**

## 4 – LA DECHETTERIE D'ESPOEY ET LE SITE A GRAVATS DE LIVRON

**DECHETTERIE** : Les habitants de la Communauté de Communes ont accès à la déchetterie d'Espoey qui accepte également les déchets des habitants des communes de Luquet et Gardères. Pour des raisons de proximité, les habitants de Barzun peuvent se rendre également à la déchetterie de Pontacq, ceux de Aast et de Ponson-Dessus à la déchetterie de Montaner.

Les déchets des particuliers sont acceptés gratuitement dans la limite d'un volume ou d'une quantité définie ainsi :

Type de déchets	Quantité acceptée par semaine
Gravats	2 m3
Végétaux	2 m3
Ferrailles	2 m3
Cartons	2 m3
Encombrants	2 m3
Pneu	4 unités
Verre	500 litres
Papier, plastique	1 m3

### Sont interdits :

Les déchets non triés, les ordures ménagères et les cadavres d'animaux

Les déchets dont les quantités sont supérieures aux quantités autorisées

Les déchets contaminés ou toxiques

Les objets qui en raison de leurs caractéristiques, leurs dimensions, leurs poids ou leur nature seraient incompatibles avec le bon fonctionnement de la déchetterie.

Depuis le 1er juillet 2005, les élus de la Communauté de Communes ont fait le choix de prendre l'exploitation de la déchetterie (gardiennage) en régie, ceci afin d'augmenter les plages d'ouverture de la déchetterie (de 14h par semaine à 24h par semaine) tout en essayant d'en maîtriser au mieux la répercussion financière sur les factures mensuelles.

### Jours et horaires d'ouverture depuis le 01 juillet 2005 :

	LUNDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MATIN	10H-12H	10H-12H	-	-	10H-12H
APRES MIDI	14H-18H	14H-18H	14H-17H	14H-17H	14H-18H

Du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre, les horaires d'après midi sont les suivants : 15h-19h

## 2007 : TRAVAUX DE MODERNISATION DU SITE

- Aménagement de 3 quais supplémentaires pour permettre de doubler les bennes des encombrants et des déchets verts
- Aménagement d'un local pour réceptionner les D3E
- Mise en place d'un système de vidéosurveillance sur le site

### Coût des travaux d'investissement de la déchetterie d'Espoey pour 2007 :

#### Les dépenses :

LOT 1 : aménagement du site	189 080 €
LOT 2 : Mise en place de la Vidéosurveillance	1 395 €
Honoraires du bureau d'étude	15 425 €
TVA	40 355 €
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>246 255 €TTC</b>

#### Les recettes

Conseil Général	72 065 €
ADEME	38 095 €
FCTVA	38 125 €
financement	
Surca (réparation clôture)	4 060 €
CCOG	93 910 €
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>246 255 €TTC</b>

#### Commentaires :

L'intégralité des travaux d'investissement a été financée par les **subventions du Conseil Général et de l'ADEME (55%)** et par une partie de l'excédent budgétaire de la TEOM perçue depuis 2002.



**SITE À GRAVATS** : Pour les volumes de gravats supérieurs à 6 m<sup>3</sup>, un site d'accueil pour les gravats a été aménagé sur le territoire de la CCOG à Livron. Ce site est accessible également aux professionnels de la CCOG.

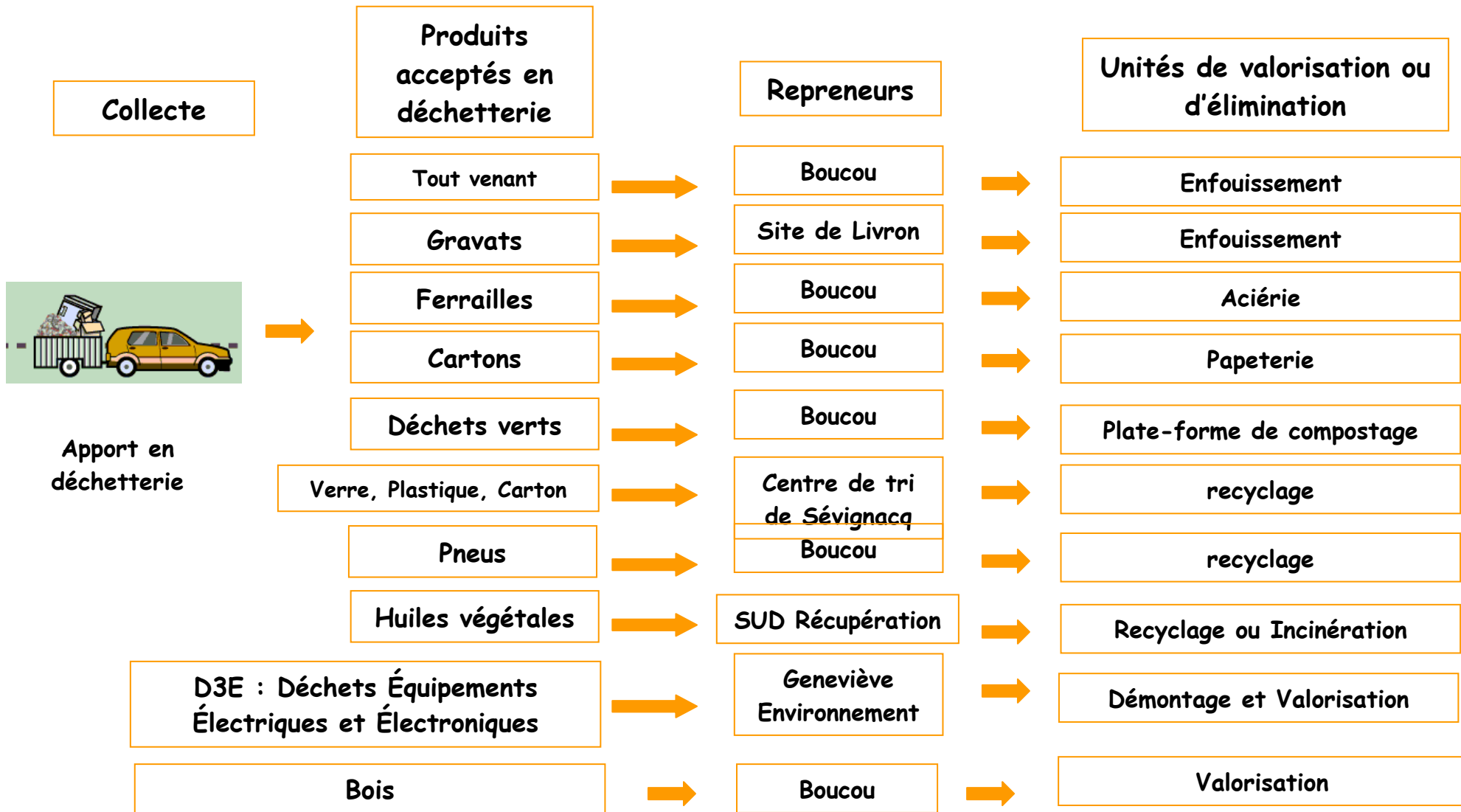
Depuis le 01 novembre 2006, les élus de la CCOG ont décidé d'ouvrir le site à gravats 35 heures par semaine. Désormais, les horaires sont les suivants :

	LUNDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MATIN	8H30 – 12H	8H30 – 12H	8H30 – 12H	8H30 – 12H	8H30 – 12H
APRES MIDI	14H30-18H15	14H30-18H15	14H30-18H15	14H30-18H15	-

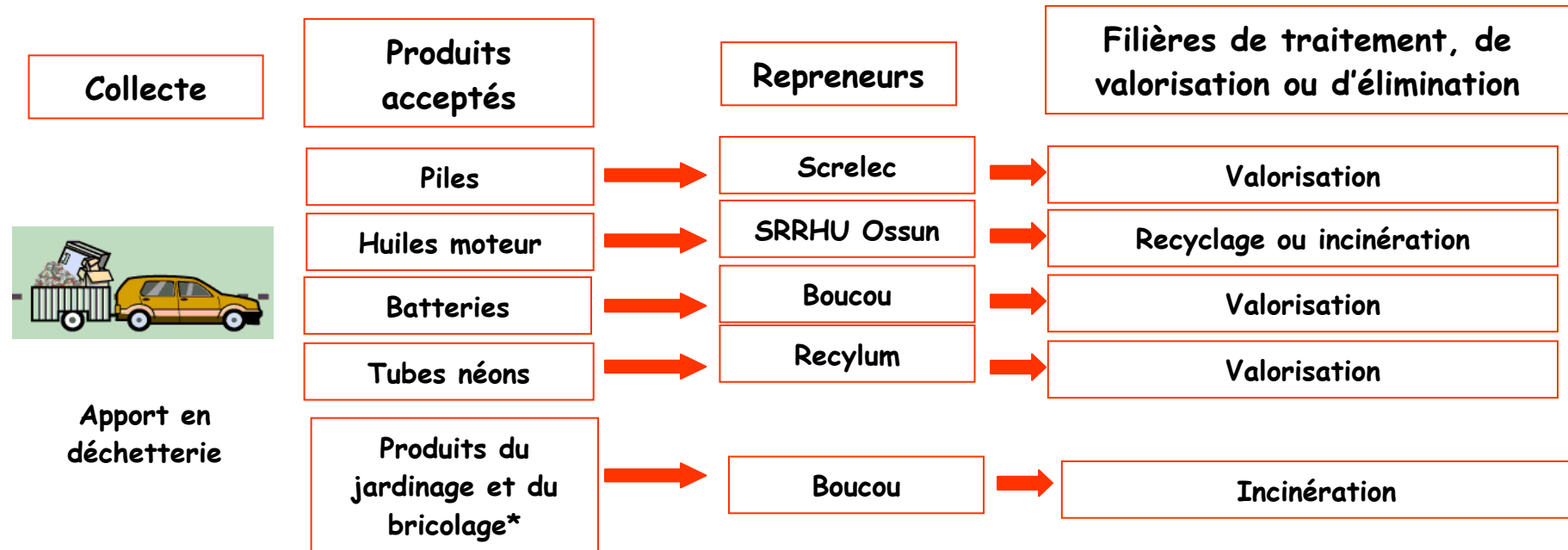
Du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre, les horaires d'après midi sont les suivants : 15h30-19h15

<b>Nombre d'habitants desservis : 7 487</b>							
	Maîtrise d'ouvrage	Exploitant	Jour d'ouverture	Accès professionnels	Nombre de visites	Nombre de bennes	Armoire ou bac pour déchets dangereux
Déchetterie d'Espoey	CCOG	CCOG (1)	5 jours / 7	Non	17 005	8	oui
Site à gravats	CCOG	CCOG (1)	5 jours / 7	Oui	556 camions	x	x

ORGANISATION DE LA FILIERE DES ENCOMBRANTS DEPUIS LE 01 JUILLET 2005



**ORGANISATION DE LA FILIERE DES DECHETS DANGEREUX :**



\* Solvants liquides, peintures et vernis, diluants, phytosanitaires, produits pâteux et solides non réactifs, bombes aérosols,

**TONNAGES COLLECTES À LA DECHETTERIE D'ESPOEY EN 2007**

	<b>Nombre d'habitants</b>	<b>Tonnages collectés</b>	<b>Total enfoui</b>	<b>Total valorisé</b>	<b>Taux de valorisation</b>
<b>2007</b>	7 487	2 025	1 035	990	49%
<b>2006</b>	7 487	1 865	850	1 015	54.5%
<b>2005</b>	7 487	1 515	665	850	56%
<b>2004</b>	7 487	1 320	560	760	58%
<b>2003</b>	7 055	1 268	560	708	56%
<b>2002 6 mois d'exploitation</b>	7 055	600	250	350	58%

**POUR LA FILIERE DES ENCOMBRANTS – TONNAGE COLLECTE EN 2007**

<b>GRAVATS</b>	<b>BOIS</b>	<b>TOUT VENANT</b>	<b>DECHETS VERTS</b>	<b>FERRAILLES</b>	<b>CARTONS</b>	<b>PNEUS</b>
<b>700 T</b>	<b>160 T</b>	<b>335T</b>	<b>690 T</b>	<b>55 T</b>	<b>50 T</b>	<b>10 T</b>

**POUR LA FILIERE DES DECHETS DANGEREUX ET SPECIFIQUES – TONNAGE COLLECTE EN 2007**

<b>PILES</b>	<b>HUILE VEGETALE</b>	<b>BATTERIES</b>	<b>D3E</b>	<b>HUILE MOTEUR</b>	<b>DIVERS (*)</b>
<b>775 KG</b>	<b>660 LITRES</b>	<b>FQ</b>	<b>17.5 T</b>	<b>4 200 LITRES 3.8 T</b>	<b>3 T</b>

FQ : faible quantité – Généralement, les batteries sont volées sur le site la nuit par les gens du voyage.

(\*) Il s'agit des solvants liquides, peintures, vernis, diluants, produits pâteux et solides non réactifs...

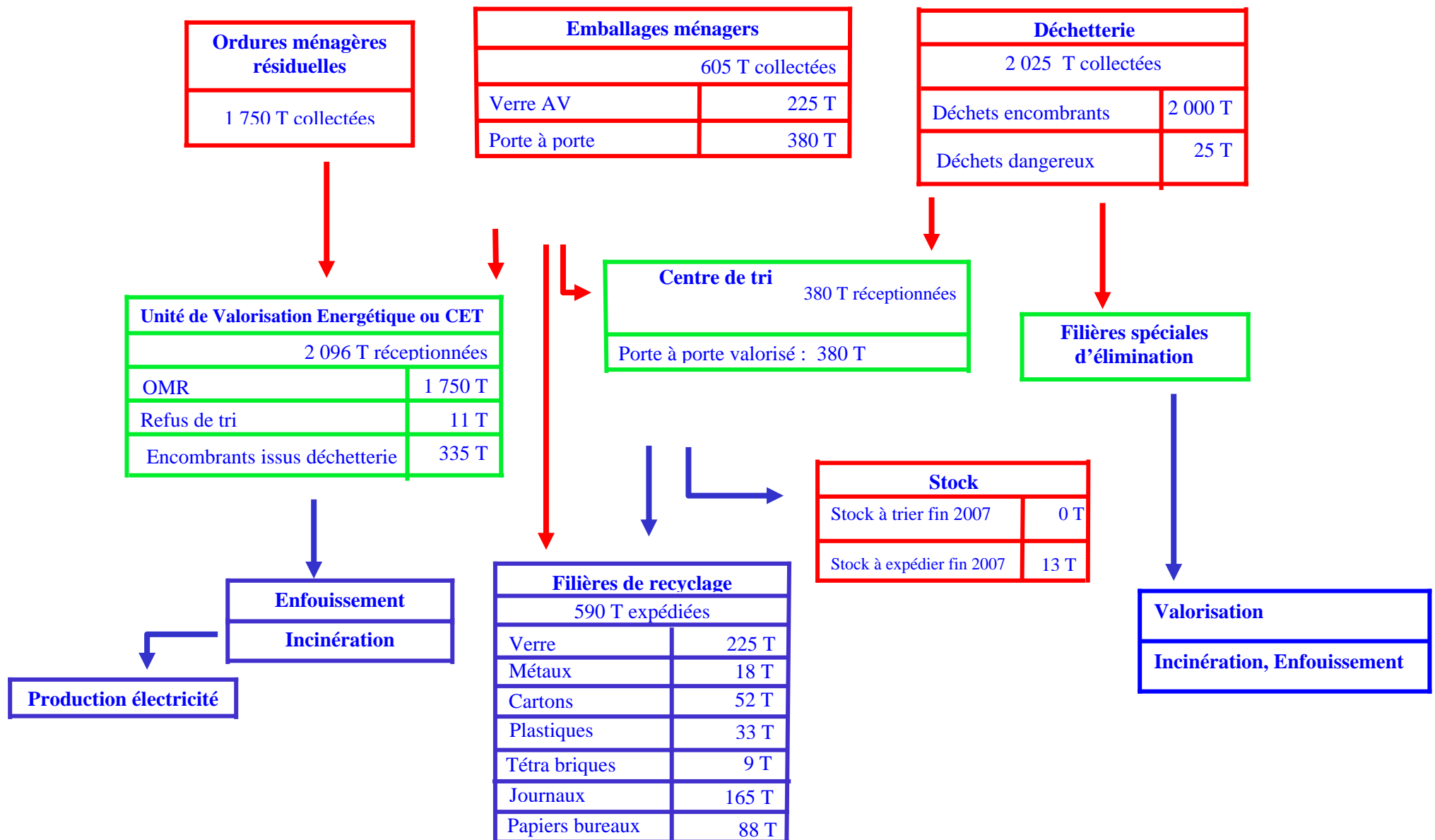
**LE COÛT DE LA DÉCHETTERIE ET DU SITE A GRAVATS pour l'année 2007****Les dépenses :**

		<b>Coût pour 2007</b> En Euros TTC
<b>Gestion</b>	Gestion déchetterie (salaire gardien inclus)	32 825
	Participation déchetterie de Pontacq	En attente
	Participation déchetterie de Montaner	En attente
	Gestion du Site à gravats	1 100
	Salaire du gardien du site à gravats + congés	28 885
	<i>Sous total</i>	<b>62 810 €</b>
<b>Transport</b>	Tout venant	7 970
	Gravats	4 055
	Déchets verts	17 130
	Cartons	1 155
	Bois	3 810
	Pneus	155
	<i>Sous total</i>	<b>34 275 €</b>
<b>Traitement</b>	Tout venant	20 025
	Déchets verts	23 210
	Bois	5 670
	Pneus	1 575
	Traitement DMS	2 895
	Déchets Equipements électroniques et informatiques	1 045
	Huile	115
	<i>Sous total</i>	<b>54 535 €</b>
<b>Investissement – annuités d'emprunt</b>		<b>16 435 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>168 055 Euros TTC</b>

Le transport de la ferraille, des huiles minérales et des piles est gratuit. Le traitement du carton, des piles, des huiles minérales et de la ferraille est gratuit. Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2007, la collectivité a signé une convention avec l'Eco-Organisme OCAD3E relative à la valorisation des Déchets d'Equipement Electrique et Electronique.



## 5 – RECAPITULATIF DES DIFFERENTS FLUX DES DECHETS DE LA CCOG



## 6 – RECAPITULATIF DES DIFFERENTS COUTS DES DECHETS DE LA CCOG

### LES DEPENSES POUR L'ANNEE 2007

Nombre d'habitants desservis : 6 801					
Dépenses de Fonctionnement	Totalité des déchets	Ordures ménagères	Emballages	Déchetterie	Site à Gravats
Dépense de Collecte	297 670 €	156 660 €	141 010 €		
Dépense de Transport	66 550 €	26 505 €	5 770 €	34 275 €	
Dépense de Traitement	289 935 €	177 950 €	57 450 €	54 535 €	
Dépense de Gestion - Administration	43 860 €	9 935 €		32 825 €	1 100 €
Dépense de fonctionnement général	56 885 €	23 210 €(1)	4 790 €(2)		28 885 €(3)
<b>Coût Complet de fonctionnement</b>	<b>754 900 €</b>	<b>394 260 €</b>	<b>209 020 €</b>	<b>121 635 €</b>	<b>29 985 €</b>

Dépense d'investissement	Totalité des déchets	Ordures ménagères	Emballages	Déchetterie	Site à Gravats
Annuité d'emprunt	22 670 €		6 235 €	16 435 €	
<b>Coût Complet d'investissement</b>	<b>22 670 €</b>		<b>6 235 €</b>	<b>16 435 €</b>	

(1) : Achats de sacs (2) : Communication (3) Salaire du gardien

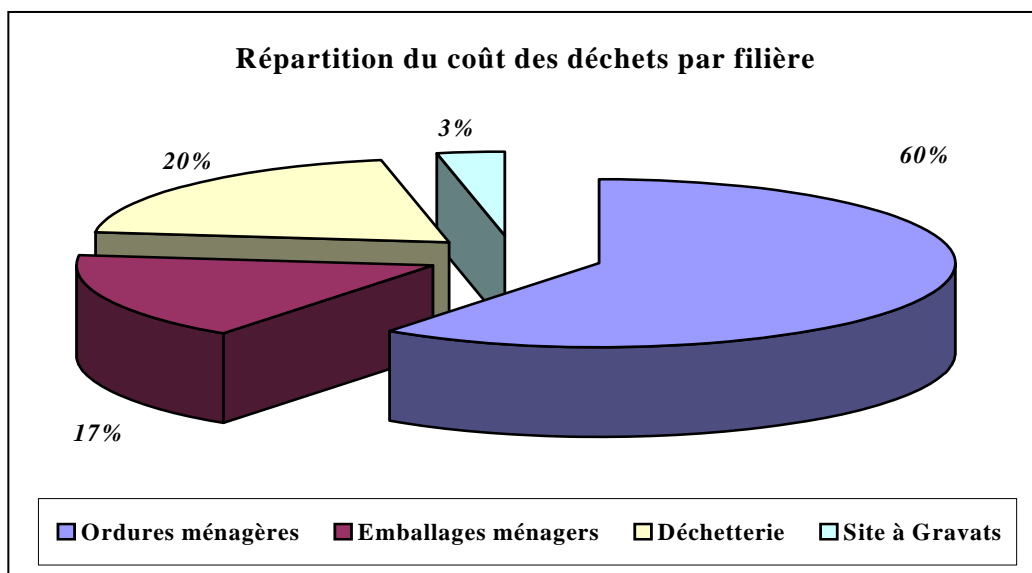
### LES RECETTES POUR L'ANNEE 2007

Nombre d'habitants desservis : 6 801					
Recettes	Totalité des déchets	Ordures ménagères	Emballages	Déchetterie	Site à Gravats
Vente des matériaux	42 470 €		39 740 €	2 730 €	
Soutien Eco Emballage	53 195 €		53 195 €		
Soutien Conseil Général	1 255 €		1 255 €		
Remboursement SMTD	62 660 €	31 860 €	30 800 €		
Participation des professionnels	3 475 €				3 475 €
Participation des communes	18 045 €			18 045 €	
<b>Recettes totales</b>	<b>181 100 €</b>	<b>31 860 €</b>	<b>124 990 €</b>	<b>20 775 €</b>	<b>3 475 €</b>



Nombre d'habitants desservis : 6 801					
Ratios de coût net	Totalité des déchets	Ordures ménagères	Emballages	Déchetterie	Site à Gravats
Tonnage collecté	4 380 tonnes	1 750 tonnes	605 tonnes	2 025 tonnes	camions
<b>COÛT NET</b>	<b>596 470 €</b>	<b>362 400 €</b>	<b>90 265 €</b>	<b>117 295 €</b>	<b>26 510 €</b>
<b>COÛT NET par habitant</b>	<b>87.70 €/hab</b>	<b>53.30 €/hab</b>	<b>13.25 €/hab</b>	<b>17.25 €/hab</b>	<b>3.90 €/hab</b>
Coût net par tonne		<b>207.10 €/T</b>	<b>149.20 €/T</b>	<b>57.90 €/T</b>	<b>€/par camion</b>

Ratios du coût du service public d'élimination des déchets de la CCOG



**DONNEES COMPLEMENTAIRES SUR LES SOURCES DE FINANCEMENT :**

Nombre d'habitants desservis	6 801		
Recettes de la CCOG	Année 2006	€/hab	Part/total
Contribution des communes	18 045 €		%
Participation des professionnels	3 475 €		
Remboursement SMTD	62 660 €		%
Vente des matériaux	42 470 €		%
Subventions Eco Emballage	53 195 €		%
Subventions Conseil Général	1 255 €		
Budget CCOG (Gardiennage, emprunt)	45 115 €	6.65 €	%
TEOM	557 290 €	81.95 €	%
<b>TOTAL</b>	<b>783 505 €</b>		

En 2007, les différentes recettes perçues ont permis d'enregistrer un excédent de **5 935 €** que le Conseil Communautaire a décidé de ne pas affecter aux dépenses du budget 2008. Ce montant « thésaurisé » permettra de faire face à d'éventuelles dépenses imprévues (suppression ou diminution de recettes, augmentation des coûts...).

## 7 – COMMUNICATION ET RELATIONS AVEC LES USAGERS

### Méthodologie

Une commission « Déchets et Environnement », composée d'élus, a été constituée en juillet 2002. Elle est chargée de suivre tous les dossiers relatifs à la collecte des déchets ménagers et assimilés ainsi qu'à leur traitement : ordures ménagères, tri sélectif, déchetterie, site à gravats (étude à mettre en place, suivi des dossiers et des factures, réflexion sur les aménagements à réaliser et sur les améliorations à apporter au service, communication auprès des habitants...)

Cette commission se réunit au moins une fois par trimestre pour faire le point sur les différents dossiers en cours. Elle est présidée par Marie Pierre Cabanne, Vice Présidente de la Communauté de Communes. Elle regroupe une trentaine d'élus et est divisée en 5 groupes, composés chacun d'une quinzaine de personnes :

- Ordures ménagères
- Tri sélectif
- Déchetterie – Site à gravats
- Déchets agricoles et artisanaux
- Taxe d'Enlèvement des ordures Ménagères

### Les actions de communication menées en 2007

Concernant la collecte des emballages ménagers, la Communauté de Communes Ousse Gabas a mis en œuvre une campagne de communication élaborée à partir du kit de communication d'Eco-emballage. Les principales actions mises en place en 2007 et détaillées dans le plan de communication pour cette année sont les suivantes :

- Rédaction du journal du tri baptisé « **le journal de Coxi** », publié une fois par trimestre
- Permanence téléphonique assurée depuis le lancement de la collecte sélective du lundi au vendredi de 9 à 12 heures pour permettre de renseigner les habitants immédiatement en cas de doute
- Participation de la CCOG aux journées de l'environnement 2007 en proposant
- Insertion d'articles dans le bulletins d'information de la Communauté de Communes sur divers sujets liés à l'environnement : déchetterie, site à gravats, tri sélectif, taxe...



## 8 – PERSPECTIVES POUR 2008

Pour l'année 2008, il est envisagé de :

- Poser des affichettes de proximité dans les commerces et services de proximité, les mairies, les écoles concernant le tri sélectif et son importance
- Poursuivre l'édition du journal de Coxi une fois par trimestre
- Acquérir des outils pédagogiques pour les proposer aux écoles dans le cadre des animations scolaires
- Insérer régulièrement des articles dans la presse locale, les bulletins municipaux et intercommunaux
- Mener en partenariat avec les instituteurs une information spécifique aux enjeux de la collecte sélective auprès des scolaires (animation, concours...), participation aux journées de l'environnement 2008, si possible en intégrant un projet d'échelle supra communautaire (réseau Béarn)
- Suivis des refus de collecte, sensibilisation auprès des personnes commettant des erreurs
- Mise en place de Caractérisations une fois par mois au centre de tri de Sévignacq
- Lancement d'une opération de compostage chez l'habitant

## 9 - EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL

### Concernant la collecte des ordures ménagères,

Celle-ci est assurée par la société SURCA. L'année 2007 a été marquée par **un problème de stabilité du personnel** et la société a dû fréquemment **faire appel aux agences Intérim**. 2 salariés sont chargés de la collecte des déchets de la Communauté de Communes Ousse Gabas : 1 chauffeur et 1 rippeur.



### Concernant la collecte des emballages ménagers,

Depuis le 01 juillet 2005, elle est assurée par l'entreprise ONYX. Deux salariés travaillent le territoire de la Communauté de Communes : 1 chauffeur/trieur sur benne Labry et 1 chauffeur/trieur sur fourgon bi compartimenté.

Ces deux agents sont dédiés de façon spécifique à la réalisation de ce service. Par ailleurs, l'entreprise a formé un chauffeur sur l'ensemble des tournées de la Communauté de Communes ceci afin de palier, par glissement de poste, aux absences de personnel (congés, maladie...). L'ensemble des salariés a bénéficié d'une formation « SECURITE » notamment au cours de la journée Prévention Sécurité organisée le 28 novembre 2007 par le groupe Véolia Propreté. Le 13 juillet 2007, au niveau de restaurant « Les Glycines » à Soumoulou, un agent a été blessé en collectant le bac des corps creux. Ce dernier a pris de la vitesse dans le caniveau déséquilibrant la victime et provoquant sa chute en avant.

Les véhicules mis en service sont les suivants (Cf. ci-contre). En cas panne ou d'entretien, l'entreprise dispose de véhicules supplémentaires permettant d'assurer le service.

Tous ces véhicules sont équipés de gyrophares et de téléphones portables. Ils peuvent être joints en permanence par le chef de collecte ou son adjoint.

Caractéristiques	Numéro immatriculation	
<b>D'un véhicule type Labry</b> Châssis Renault PTAC = 14,000 tonnes Caisson compartimenté Destiné à la collecte des communes les plus importantes et des grands axes	182 WA 64	
<b>D'un fourgon multi-compartimenté</b> Châssis Renault type Mascot PTAC = 3,500 tonnes Caisson compartimenté Destiné à la collecte des écarts et des rues étroites	1551 WX 64 ou 2783 XK 64	

### **Concernant la déchetterie d'Espoey,**

Celle-ci est gérée en régie par la Communauté de Communes Ousse Gabas. Un agent est employé à 35 heures. 24 heures sont consacrées au gardiennage du site pendant les horaires d'ouverture au public, 11 heures sont dédiées à l'entretien du site.

Le 25 mai 2007, en rentrant a son domicile, cet agent a été victime d'un accident de la route, l'obligeant a resté immobilisé jusqu'à fin août. Pour palier l'absence du gardien de la déchetterie, la collectivité a eu recours à l'embauche en CDD, d'un agent, qui a reçu une formation accélérée sur le site de la déchetterie. La première semaine de juin, cette nouvelle personne a été assistée par la responsable du service Environnement pour l'aider dans cette mission de gardiennage.

### **Concernant le site à gravats de Livron,**

Celui-ci est géré directement par la Communauté de Communes qui emploie un agent pour 35 heures de gardiennage. Pendant ces congés le site est fermé mais une clef peut être remise aux entreprises qui le demande, leur permettant ainsi l'accès.

Depuis le 01 novembre 2006, les élus de la CCOG ont décidé d'ouvrir le site à gravats 35 heures par semaine. Désormais, les horaires sont les suivants :

	LUNDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MATIN	8H30 – 12H	8H30 – 12H	8H30 – 12H	8H30 – 12H	8H30 – 12H
APRES MIDI	14H30-18H15	14H30-18H15	14H30-18H15	14H30-18H15	-

Du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre, les horaires d'après midi sont les suivants : 15h30-19h15

**10 – TABLEAU DE BORD**

Données générales sur le service public délivré par la Communauté de Communes Ousse Gabas pour l'année 2007

<b>Nombre de Communes</b>	<b>13</b>				
<b>DISPOSITIFS DE COLLECTE</b>	<b>Tous déchets</b>	<b>Ordures ménagères</b>	<b>Emballages ménagers</b>	<b>déchetterie</b>	<b>Site à gravats</b>
Nombre d'habitants desservis		6 801 habitants	6 801 habitants	7 487 habitants	6 801 habitants
Mode de collecte		Porte à porte Point de regroupement	Porte à porte Point de regroupement		
Fréquence de collecte		1 fois par semaine	1 fois par semaine		
Contenant		Bacs ou Sacs	Caissettes		
Tonnage collecté	4 380 tonnes	1 750 tonnes	605 T (dont 225 T de verres)	2 025 tonnes	556 camions
Tonnage collecté en Kg/hab/an	616 kg/hab/an	257 kg/hab/an	89 kg/hab/an	270 kg/hab/an	
<b>Evolution tonnage par rapport à 2006</b>	<b>+5.8%</b>	<b>+4.9%</b>	<b>+2.3%</b>	<b>+8%</b>	

<b>DONNEES ECONOMIQUES</b>	<b>Tous déchets</b>	<b>Ordures ménagères</b>	<b>Emballages ménagers</b>	<b>déchetterie</b>	<b>Site à gravats</b>
Dépenses de Collecte	297 670 €	156 660 €	141 010 €		
Dépenses de transport	66 550 €	26 505 €	5 770 €	34 275 €	
Dépense de Traitement	289 935 €	177 950 €	57 450 €	54 535 €	
Autres dépenses de fonctionnement	100 745 €	33 145€	4 790 €	32 825 €	29 985 €
Dépenses d'investissement	22 670 €	-	6 235 €	16 435	
<b>Total des Dépenses</b>	<b>754 900 €</b>	<b>394 260 €</b>	<b>209 020 €</b>	<b>121 635 €</b>	<b>29 985 €</b>
Recettes diverses	181 100 €	31 860 €	124 990 €	20 775 €	3 475 €
<b>COÛT TOTAL DU SERVICE</b>	<b>596 470 €</b>	<b>362 400 €</b>	<b>90 265 €</b>	<b>117 295 €</b>	<b>26 510 €</b>
	<b>87.70 €/hab</b>	<b>53.30 €/hab</b>	<b>13.25 €/hab</b>	<b>17.25 €/hab</b>	<b>3.90 €/hab</b>
<b>Evolution du coût par rapport à 2006</b>	<b>+8.6%</b>	<b>+9.7%</b>	<b>-%</b>	<b>+7.5%</b>	<b>+53%</b>

<b>DONNEES ENVIRONNEMENTALES</b>	<b>Tous déchets</b>	<b>Ordures ménagères</b>	<b>Emballages ménagers</b>	<b>déchetterie</b>	<b>Site à gravats</b>
Efficacité transport (kg collecté/km)	-	NC	NC	-	-
Taux de refus	-	-	2.9%	-	-

**Commentaires :** la mise en place de la collecte du tri sélectif et des ordures ménagères au porte à porte pour tous a permis de diminuer le tonnage collecté en ordures ménagères et d'augmenter celui des emballages ménagers : meilleur contrôle des dépôts d'OM, incitation à pratiquer le tri, diminution du taux de refus...

**11 - TABLEAU DE SUIVI : TONNAGE COLLECTE ET COUT**

Tonnage collecté :

Année	Tous déchets		Ordures ménagères		Emballages Ménagers		Déchetterie		Site à Gravats	
	Tonnage	Kg/hab/an	Tonnage	Kg/hab/an	Tonnage	Kg/hab/an	Tonnage	Kg/hab/an	Camions	Kg/hab/an
2007	4 380	616	1 750	257	605	89	2 025	270	556	
2006	4 130	582	1 665	245	590	87	1 875	250	362	
2005	3 771	532.5	1 610	235	635	93.5	1 526	204	272	
2004	3 480	495	1 565	230	600	88	1 305	175	210	-
2003	3 340	495	1 560	245	512	80	1 268	170	344	-
2002 (6 mois)	1 141.5	470	670	285	21.5	55	600	170	158	-

Evolution :

2002/2003	-	+5.3%	-	-14%	-	+45.5%	-	0%	-	-
2003/2004	+4.2%	0%	0%	-6.1%	+19.1%	+12.5%	+2.9%	+2.9%	-	-
2004/2005	+8.4%	-	+2.8%	-	+5.8%	-	+16.9%	-	-	-
2005/2006	+9.5%	-	+3.4%	-	-7%	-	+22.9%	-	-	-
2006/2007	+6%	-	+5.1%	-	+2.5%	-	+8%	-	-	-
2003/2007	+31.1%	+24.4%	+12.2%	+4.9%	+18.2%	+11.3%	+59.7%	+58.8%	-	-



Coûts pratiqués :

Année	Tous déchets		Ordures ménagères		Emballages Ménagers		Déchetterie		Site à Gravats	
	Coût total	€/hab/an	Coût total	€/hab/an	Coût total	€/hab/an	Coût total	€/hab/an	Coût total	€/hab/an
2007	596 470 €	87.70 €	362 400 €	53.30 €	90 265 €	13.25 €	117 295 €	17.25 €	26 510 €	3.90 €
2006	544 120 €	80.05 €	330 300 €	48.60 €	87 420 €	12.85 €	109 085 €	16.05 €	17 315 €	2.55 €
2005	552 515 €	81.25 €	329 775 €	48.50 €	95 670 €	14.05 €	109 720 €	16.15 €	17 350 €	2.55 €
2004	541 055 €	79.60 €	327 800 €	48.20 €	97 485 €	14.35 €	94 545 €	13.90 €	21 225 €	3.15 €
2003	468 150 €	73.50 €	277 715 €	43.60 €	69 270 €	10.90 €	100 517 €	14.60 €	20 648 €	3.25 €
2002 (6 mois)	174 661 €	76.00 €	112 830 €	50.00 €	10 561 €	-	42 100 €	18.00 €	9 170 €	4.00 €

Evolution :

2002/2003	-	-3.3%	-	-12.8%	-	-	-	-18.9%	-	-18.75%
2003/2004	+15.6%	8.3%	+18%	10.55%	+40.70%	31.65%	-5.9%	-4.8%	+ 2.80%	-3.00%
2004/2005	+2.12%	-	+0.6%	-	-1.86%	-	+16.05%	-	-18.25%	-
2005/2006	-1.52%	-	+0.16%	-	-8.62%	-	-0.58%	-	-0.20%	-
2006/2007	+9.62%	-	+9.72%	-	+3.25%	-	+7.52%	-	+53.10%	-
2003/2007	+27.41%	+19.32%	+30.49%	+22.25%	+30.30%	+21.74%	+16.69%	+18.15%	+28.53%	+20.00%

Année	Tous déchets		Ordures ménagères		Emballages Ménagers		Déchetterie		Site à Gravats	
	Coût total	€/T/an	Coût total	€/T/an	Coût total	€/T/an	Coût total	€/T/an	Coût total	€/T/an
2007	596 470 €	-	362 400 €	207.10 €	90 265 €	149.20 €	117 295 €	57.90 €	26 510 €	47.70 €
2006	550 150 €	-	330 300 €	198.40 €	93 450 €	158.40 €	109 085 €	58.20 €	17 315 €	47.85 €
2005	554 130 €	-	329 775 €	205.00 €	97 285 €	153.20 €	109 720 €	71.90 €	17 350 €	63.80 €
2004	541 055 €	-	327 800 €	209.50 €	97 485 €	162.50 €	94 545 €	72.50 €	21 225 €	-
2003	468 150 €	-	277 715 €	178 €	69 270 €	135.30 €	100 517 €	79.30 €	20 648 €	60 €
2002 (6 mois)	174 661 €	-	112 830 €	170 €	10 561 €	-	42 100 €	95 €	9 170 €	60 €

**Evolution :**

2002/2003	-	-	-	+4.7%	-	-	-	-16.5%	-	-
2003/2004	+15.6%	-	+18%	+17.7%	+40.70%	+20.10%	-5.90%	-8.6%	+2.80%	-
2004/2005	+2.12%	-	+0.6%	-2.1%	-1.86%	-7.29%	+16.05%	-0.8%	-18.25%	-
2005/2006	-1.52%	-	+0.16%	-3.22%	-8.62%	-1.63%	-0.58%	-19.05%	-0.20%	-
2006/2007	+9.62%	-	+9.72 %	+4.38%	+3.25%	+0.67%	+7.52%	-0.5%	+53.10%	-
2003/2007	+27.41%	-	+30.5%	+16.35%	+30.31%	+10.27%	+14.30%	-26.99%	+28.39%	-

**12 – INVESTISSEMENTS REALISES DEPUIS 2004**

Année	Nature de la Dépense et montant	Aides sollicitées et FCTVA
<b>2004</b>	Achat de 3 colonnes à verre : 3 540 € Achat de 828 caissettes : 11 190 €	FCTVA Colonnes à verre : 550 € Caissettes Collecte Sélective : Aide CG 64 : 2 030 € FCTVA : 1 730 €
<b>2005</b>	Achat 80 conteneurs Collecte Sélective : 7 340 € Achat Armoire DMS : 9 245 €	conteneurs Collecte Sélective Aide CG 64 : 2 150 € FCTVA : 1 135 € Armoire DMS Aide CG 64 : 2 710 € Aide ADEME : 1 545 € FCTVA : 1 430 €
<b>2006</b>	Achat 16 Colonnes à verre : 22 270 €	Aide CG 64 : 6 515 € FCTVA : 3 450 €
<b>2007</b>	Modernisation de la déchetterie 246 255 €	Aide CG 64 : 72 065 € Aide ADEME : 38 095 € FCTVA : 38 125 € Remboursement clôture (SURCA) : 4 060 €

Pour mémoire :

**Gestion de l'excédent (corrigé au 01/09/08) :**

Excédent 2003 : 112 640 €  
Excédent 2004 : 95 415 €      Cumul fin 2004 : 195 635 €  
Excédent 2005 : 98 855 €      Cumul fin 2005 : 288 875 €  
Excédent 2006 : 27 910 €      Cumul fin 2006 : 304 480 €  
Excédent 2007 : 5 935 €      Cumul fin 2007 : 224 000 €

commentaires :(+125€de vente de JMR de 2002)

commentaires :(+7 495 €Compensation Barème C Eco-Emballages)